



## Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 27 mars 2020,

### **Le confinement peut exacerber les violences sexistes et sexuelles ou conjugales Restons vigilants**

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la lutte contre les violences faites aux femmes doit demeurer un axe prioritaire de l'action de l'État et de l'ensemble des collectivités, services et associations impliqués en ce domaine. Thierry Mosimann, Préfet des Côtes d'Armor appelle à la mobilisation et la vigilance de tous.

Les services et associations de notre département sont mobilisés pour accompagner les victimes :

- en cas d'**urgence**, l'appel au **17** est opérationnel en permanence et déclenchera l'intervention de la police ou de la gendarmerie
- les **commissariats de police et brigades de gendarmerie** demeurent ouverts à l'accueil des victimes. Le trajet pour s'y rendre, au plus près de son domicile, est un motif légitime de déplacement dérogatoire (cocher la case « motif familial impérieux » sur l'attestation de déplacement dérogatoire)
- un **accueil numérique** est également assuré via les plateformes de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- le **3919** répond du lundi au samedi (9h-19h)
- des taxis gratuits peuvent être mobilisés pour les mises à l'abri : s'adresser aux associations du secteur géographique ci-après.

Afin de permettre aux femmes, qui ne pourraient pas se rendre à la gendarmerie ou un commissariat, de se signaler, une sensibilisation particulière des pharmaciens sera mise en place pour les accueillir. Les pharmaciens seront alors chargés d'appeler les forces de l'ordre qui se déplaceront.

Les **associations spécialisées** poursuivent leur travail d'écoute et d'accompagnement de proximité :

ADAJ : Association départementale d'alternatives judiciaires - Bureau d'aide aux victimes  
Téléphone : 02 96 61 83 79 // Mail : [adaj.alternativesjudiciaires@wanadoo.fr](mailto:adaj.alternativesjudiciaires@wanadoo.fr)

Services assurés par les associations accompagnant les Femmes victimes de violences

Association	téléphone	mail	Accueil téléphonique	Accueil mail	Accueil physique	Secteur géographique	Activités habituelles assurées		
<b>CIDFF 22</b>	02 96 78 47 82	<a href="mailto:contact@cidff22.fr">contact@cidff22.fr</a>	oui	oui	Non	Département	Permanence juridique assurée mais pas l'accompagnement à l'emploi		
<b>Planning Familial</b>	02 96 78 97 05	<a href="mailto:mfpf22@wanadoo.fr">mfpf22@wanadoo.fr</a>	oui	oui	Non à voir si besoin	Département	Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) (IVG contraception)		
<b>ADALEA</b>	02 96 68 42 42	<a href="mailto:ecoute.femmes@adalea.fr">ecoute.femmes@adalea.fr</a>	Oui 7jours/7 24h/24	oui	organisé si besoin	St Brieuc Lamballe Loudéac Rostrenen	Lieux d'accueil d'écoute et d'orientation	Accueil de jour	CHRS dédié FVV
<b>Avec'Elles</b>	02 96 21 27 93 02 96 40 17 40	<a href="mailto:avecelles@maisondelargoat.fr">avecelles@maisondelargoat.fr</a>	Oui 7jours/7 24h/24	oui	organisé si besoin	Guingamp	Lieux d'accueil d'écoute et d'orientation	Accueil de jour	Logement ALT en diffus
<b>Le Pas</b>	02 96 48 15 33 06 81 95 50 16	<a href="mailto:kerlann.lannion@amisep.fr">kerlann.lannion@amisep.fr</a>	Oui du lundi au vendredi de 9h à 17h	oui	organisé si besoin	Lannion	Lieux d'accueil d'écoute et d'orientation		Logement ALT en diffus
<b>Steredenn</b>	02 96 85 60 01	<a href="mailto:espacefemmes@steredenn.org">espacefemmes@steredenn.org</a>	Oui 7jours/7 de 8h à 20h	oui	organisé si besoin	Dinan	Lieux d'accueil d'écoute et d'orientation	Accueil de jour	Logement ALT en diffus

Les associations ont contacté les femmes suivies et font passer le message dans les réseaux indiquant que les services fonctionnent en appui mail et téléphone voire plus si nécessaire

